Image not found or type unknown

Attestation devolutive / donation au dernier vivant

Par **Riviere Gerard**, le **11/12/2018** à **14:57**

Bonjour
Ma Mère vient de deceder
Mon Pere toujours vivant
Mes parents sont maries sous le regime de la separation des biens avec donation au dernier vivant

I. mes parents sont titulaires d'un compte au nom de Monsieur ou Madame

II; Ma mere est titulaire en nom "Madame" des comptes d'epargne type livret A.

La banque reclame
1. Une attestation devolutive notariée
2. Une demande de transformation de comptes joints
pour que les "avoirs" de ma Mere puissent etre reverses a son Mari.....
Que faut -il en penser et faire?
Remerciements
Gerard Riviere

Par **Visiteur**, le **11/12/2018** à **16:05**

Bonjour
La banque ne peut présager de ce qu'indiquera la dévolution.
Tout dépend du choix fait ou que fera votre Papa.

Par **Riviere Gerard**, le **11/12/2018** à **16:27**

Merci pragma de votre reponse
Vu le grand age de mon père (97 ans) je m'occupe de tout ceci .... Pour le moment il s'agit tout simplement que mon père "récupere" les avoirs de ma mere qui consistent en quelques milleirs d'€
Avez vous vecu la même chose ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés